

Les Annonces sont reçues
au bureau du Journal

Compte courant postal 665
Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'AUVERGNE

Hebdomadaire d'Action Nationale

ABONNEMENTS

Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 40 fr. par an
Autres Départements 42

Directeur: JEAN VISSOUZE

Rédaction et Administration:

25, Rue Gaultier-de-Buzat, CLERMONT-FERRAND

de J. J. J.

Un programme vraiment national

A mesure qu'augmentent les difficultés de notre situation, nous n'entendons parler que le l'urgente nécessité de revenir à l'union sacrée sous toutes ses formes: constitution d'un ministère de concentration nationale, élaboration d'un programme s'inspirant uniquement des vrais intérêts de la France, etc., etc.; c'est la même préoccupation, le même objectif qui

En augmentant notre reconnaissance vis-à-vis de son auteur, puisse cette page si claire et si française nous ouvrir enfin les yeux et nous décider à chercher le salut là où il se trouve exclusivement.

Gaston de la FARGE.

EN BREF...

Des emprunts publics

Pour l'Etat, qui ne peut être producteur, il n'est qu'un moyen régulier d'équilibrer son budget: l'impôt. Le meilleur est celui qui, n'ayant d'autre fin que de fournir des ressources à l'Etat s'appliquant automatiquement à tous, est à la fois la moins coûteux à percevoir et le plus fructueux. à tous, est à la fois le moins coûteux l'Etat, à la gabegie administrative, et donc à la corruption, à la démagogie.

Mais il y a une limite, et les dépenses d'un gouvernement dépendant du nombre et de l'argent, irresponsable au surplus, n'en ont pas. Au delà d'un degré de saturation que nous paraissions avoir atteint, l'impôt ne rapporte plus que par la menace, l'inquisition, une odieuse coercition. Dès lors, il détraque l'économie nationale, il tarit les sources de la production, il annihile l'esprit d'entreprise, il provoque l'évasion fiscale, il accoutume les contribuables à la fraude qu'il légitime.

Quand un Etat en est là, il ne peut avoir recours qu'à la confiscation, à l'émission de papier-monnaie ou à l'emprunt.

Le plus facile pour un gouvernement au jour le jour, c'est d'emprunter. Les difficultés sont reportées à plus tard. Les émissions permettent de gratifier la clientèle parlementaire, la presse, la haute banque, etc.

C'est le pire. Les emprunts sont la morphine des Etats. La dose doit être constamment accrue, — jusqu'à ce qu'ils en meurent.

les pour toute l'humanité. Sourdement, mais plus sûrement que par la conquête brutale, des peuples qui ne faisaient que s'éveiller à la civilisation, ont été corrompus, ruinés, exploités, réduits à la déprimante servitude politique et économique.

En Europe, les facilités d'emprunter ont contribué à hypertrophier le mécanisme étatique. Elles lui ont donné une formidable puissance de corruption et, par là, ont instauré une tyrannie d'autant plus dure et pernicieuse qu'elle est anonyme et irresponsable. En fournissant d'immenses ressources à une démagogie de plus en plus exagérée, les emprunts ont désarmé, anéanti toutes les forces sociales vivantes, ils ont tout faussé.

Multipliant les rentiers, ils ont généralisé la perresse, le parasitisme. Ils ont absorbé l'épargne en la détournant des entreprises productives. N'avoit aucun souci, aucune responsabilité, ne rien faire sont devenus l'idéal.

En effet, avec 100.000 francs dans l'industrie, l'agriculture, il fallait rudement peiner pour n'obtenir qu'un revenu à peine plus élevé et d'ailleurs incertain. En s'inscrivant au Grand Livre, on n'avait plus qu'à détacher ses coupons tous les trois mois. Il fallait que le besoin d'activité fût bien vif pour qu'il y eût encore, dans ces conditions, des entrepreneurs industriels et agricoles. Il est vrai qu'il y en avait de moins en moins. Nos parlementaires savaient bien, avec une légèreté sociale congrue, que les irrédutibles qui avaient, — enfin ! — fait faillite.

Parce que la France avait la plus grosse dette publique, c'était elle qui avait le plus de rentiers, la plus nombreuse classe moyenne, — et conséquemment le moins d'enfants.

Plus la nation était obérée, plus les particuliers étaient riches. Aussi se faisaient-ils les usuriers du monde entier. Leur argent, notamment, servait aux préparatifs militaires de l'Allemagne, pour la ruée « fraîche et joyeuse », et à la Russie pour couvrir l'humanité bolchévisme.

Les deux vendeurs de l'Humanité après quelques invectives, se jetèrent sur le jeune Français, des assistants prirent fait et cause pour les deux clans puis à son tour la police s'en mêla, mit fin à la bagarre, et, le journal de conclure: « Les trois individus furent conduits au poste. » Vous avez bien lu n'est-ce pas les trois individus. Individus non seulement les égarés qui, à la solde de Moscou, avaient assailli le vendeur du journal français, mais individu aussi le petit Français qui, sur la terre de France à Paris, se faisait le défenseur bénévole et dévoué de ce qui nous reste de biens et d'honneur national!

Et cette monstruosité là se trouve et se lit non dans les feuilles de Lénine qui se publient en langue française, mais dans le grand quotidien à l'usage des catholiques libéraux.

Aucun journal n'a relevé ce petit fait, insignifiant en apparence, mais dont la forme en dit long sur les menées et manœuvres qui se font pour donner à notre pays la maturité nécessaire pour permettre à l'action internationale révolutionnaire d'éclater à son jour avec succès.

Ce petit fait divers est la suite de la mise en application du mot d'ordre: Ni Révolution, ni Réaction, mot d'ordre bocho-judéo-maçonnique qui transmis aux Loges à appellation française de notre territoire, passe — oh combien facilement, dans nos salons catholiques libéraux, dans nos salles de rédaction libérales pour de là se transformer en lieu commun qui se propage et qui dans la bouche des simples fait figure parce qu'il plait à l'imbécillité de la foule.

« Ni révolution, ni réaction. »

Pas de grand soir — oh non! mais pas de guérison non plus obtenue par des moyens réactionnaires — Alors? — Alors dans le même panier le drapeau bleu, blanc, rouge flamboyant neuf, ayant retrouvé ses belles énergies et aspirations nationales, battant noblement pavillon français, et l'infamante loque rouge de l'enfer terrestre, l'enfer sadique de Moscou.

Dans le même panier ce qui ne marche que grâce au sale or juif et satanique et ce qui rutile du beau

POUR LE DRAPEAU de la Section d'Action Française de Clermont

Total de la liste précédente	250
2 ^e Liste	
Le père Touéinou qui ne peut pas en donner 20	10
Anonyme	10
Anonyme	10
Etudiants d'A. F. de Clermont	50
Jeunes filles royalistes de Clermont	10
Pour votre drapeau: vrai successeur de l'étendard de Jeanne d'Arc; parce que, du moins actuellement, il représente seul toutes nos traditions nationales et catholiques. Un prêtre.	10
M. De La Farge	20
Docteur Durif	50
M. Servant	20
M. Faugières	20
Un Etudiant	7
M. Tailhandier	5
Capitaine Chollet	10
Total	472
La souscription reste ouverte.	

Les Idées du Père Touéinou

Monsieur le Journaliste, En voyant ça qui se passe dans le gouvernement, je vous dirai que l'on aurait quasiment honte d'être Français, si tellement que les étrangers nous méprisent et se moquent de nous. On peut pas dire qu'ils ont tort; on peut pas dire non plus qu'ils ont raison, parce qu'il y a Français et Français comme il y a champignons et champignons dans les bois. Mais les étrangers ne voient que les chènes qui sont toujours à la rime de la bouteille et le bon vin qui est dessous, ils le voient pas.

Baste, qu'il nous faudra un peu de temps et qu'il y aura du fil à tordre; ça fait rien; on y arrivera. Avez-vous du cœur au ventre? Eh bien! marchez avec moi et Maurras, et en avant! Voilà un parler qu'on comprend sans dictionnaire.

Enfin on a des chefs et ils n'ont pas peur de se faire casser la cargolette. On les suivra jusqu'à la mort, s'il le faut, et après la victoire on aura une France propre et honnête. Alors les étrangers diront: — C'est un peu bleu! On croyait la France pourrie, voilà qu'elle ressuscite! Cette sacrée morte à la vie dure!...

Conservez-vous bien portant TOUEINO.

A propos du nouveau ministère

Un sous-ministre qui n'est pas inconnu des Clermontois

Lorsqu'on eut la composition du nouveau ministère, quelques vieux Clermontois tiquèrent à la lecture du nom d'un nouveau sous-ministre affecté au budget, M. Duboin. Duboin? Mais n'était-ce pas le professeur de chimie à la Faculté des Sciences qui fit tant parler de lui vers 1900?

Ce Duboin, professeur d'un type un peu balbutiant et à l'air qui cherchait le rubis synthétique, était, en même temps un sectaire achevé, et quoique jeune, déjà vénérable franc-maçon.

C'était alors en pleine crise dreyfusienne. Comme aujourd'hui la majorité des Etudiants de Clermont était nationaliste et ne manquait pas une occasion de manifester contre les antipatriotes et républicains *ejusdem farinae*.

Un beau jour on apprit qu'une ligue de libre-pensée donnait une grande réunion à l'Eden place Chapelle de Jaude. Les Etudiants décidèrent d'organiser un chahut moustre et le jour de la réunion ils occupèrent les tribunes.

Et il faut bien reconnaître que l'opportunité d'une pareille sollicitude ne fut jamais plus pressante.

Parmi les divers programmes tendant à réaliser cette union si désirable, il en est un qui nous paraît propre à répondre à toutes les revendications raisonnables du pays.

Encore qu'il soit légèrement antérieur à la crise ministérielle puisqu'il est de 1908, il n'a pas vieilli, et son actualité ne saurait manquer de frapper tout esprit impartial, le voici :

« Montrer à la France le remède à tous les maux dont elle souffre, le chercher là où il se trouve, tel est l'objet de cette page où je me propose d'indiquer en les précisant les conséquences qui découlent du retour au principe monarchique. Et d'abord à la lutte des classes, la royauté entend substituer l'harmonie des droits sous l'égide de l'arbitre souverain. Comme dès lors, tout s'ordonne et s'apaise ! on peut aborder la solution des problèmes sociaux et pleine sécurité. S'agit-il du plus important et du plus complexe : l'organisation du travail ? L'impuissance à le résoudre du régime républicain est manifeste.

« Le mouvement syndical actuel avec ses alternatives d'agitations et d'explosions violentes révèle l'impérieuse soif d'organisation qui tourmente à juste titre la classe ouvrière. La république s'en alarme, mais reste impuissante à maîtriser cette force débordante que la royauté est seule capable de faire concourir au bien général. Sous sa protection, les associations professionnelles bénéficieront d'une complète personnalité civile. Et avec le temps, ces associations donneront naissance à une véritable organisation corporative et régionale, base naturelle d'une représentation sérieuse, honnête et compétente.

« De cette façon, travail et capital seront efficacement protégés contre les risques et les abus auxquels ils sont exposés. « Ainsi à toutes les questions que pose le redressement national, la monarchie seule donne une réponse logique et définitive : elle s'adapte aux intérêts les plus divers et favorise l'activité sociale dans toutes ses manifestations des plus humbles aux plus élevées. Comment donc, ne pas reconnaître la supériorité d'un principe dominant les vicissitudes humaines et leur survivant sur les combinaisons du hasard et de l'intrigue ? Comment ne pas reconnaître que cette monarchie traditionnelle reste la protection la plus sûre en faveur de la plus précieuse des libertés, celle de la conscience et qu'elle seule est capable aussi de prémunir l'ouvrier contre les misères et le dénuement de ses vieux jours... « Ainsi que l'ont proclamé mes prédécesseurs, ce principe est tout, et nos personnes ne sont rien. Grâce à lui, et Dieu aidant, la France sera sauvée en retrouvant ce chef héréditaire dont elle ne peut se passer sans souffrir et dépérir. »

Tout commentaire n'affaiblirait-il pas la portée de cette véritable charte de notre reconstitution nationale. Signé : Philippe de Orléans ?

à l'Etat s'appropriant automatiquement à tous, est à la fois la moins coûteuse à percevoir et le plus fructueux. à tous, est à la fois le moins coûteux l'Etat, à la gabegie administrative, et donc à la corruption, à la démagogie.

Mais il y a une limite, et les dépenses d'un gouvernement dépendant du nombre et de l'argent, irresponsable au surplus, n'en ont pas. Au delà d'un degré de saturation que nous paraissions avoir atteint, l'impôt ne rapporte plus que par la menace, l'acquisition, une odieuse coercition. Dès lors, il détraque l'économie nationale, il tarit les sources de la production, il annihile l'esprit d'entreprise, il provoque l'évasion fiscale, il accoutume les contribuables à la fraude qu'il légitime.

« Quand un Etat en est là, il ne peut avoir recours qu'à la confiscation, à l'émission de papier-monnaie ou à l'emprunt.

Le plus facile pour un gouvernement au jour le jour, c'est d'emprunter. Les difficultés sont reportées à plus tard. Les émissions permettent de gratifier la clientèle parlementaire, la presse, la haute banque, etc.

C'est le pire. Les emprunts sont la morphine des Etats. La dose doit être constamment accrue, — jusqu'à ce qu'ils en meurent.

Certes, la confiscation brutale serait un moindre mal. Le trouble qui s'ensuit est provisoire et peut devenir salutaire. Mais il y faut un pouvoir très fort, honnête, insensible aux suggestions de l'envie démocratique, et qui soit vraiment l'organe vivant de l'intérêt national.

Au surplus, ce n'est point qu'une question financière. Le système des emprunts publics, qui s'est généralisé depuis un siècle, est le plus virulent ferment de l'anarchie occidentale.

Si les peuples obéissaient à des principes universels, si un pouvoir spirituel enseignait, sanctionnait et dirigeait d'après ces principes, autrement dire, s'il y avait une véritable Société des nations, celle-ci réprouverait formellement et d'une manière opérante tout emprunt d'Etat.

C'est avec les ressources des emprunts qu'on prépare les guerres, qu'on les rendues si meurtrières, si atroces, et qu'on les prolonge indéfiniment. Pour s'entretenir mieux, pour détruire plus complètement, on engage l'avenir. Nos pères nous ont transmis un somptueux capital de civilisation : pour en faire de la cendre nous ne laisserons à nos descendants que des dettes.

Sans doute, on parle — bien et trop — de désarmement. Ce n'est point avec la grandiloquence, de vagues desirs, des chimères et des chiffons de papier qu'on l'obtiendra.

C'est d'abord en ne fournissant pas des fonds aux Barbares pour fabriquer leurs engins de mort.

C'est ainsi qu'en 1914, deux mois avant la guerre, que tout annonçait, nous prêtions 500 millions à la Turquie pour lui permettre de solder ses commandes aux usines Krupp et d'approvisionner ses arsenaux.

Les emprunts ont eu les plus funestes conséquences politiques et sociales.

raise la perresse, le parasitisme. ont absorbé l'épargne en la détournant des entreprises productives. N'avoir aucun souci, aucune responsabilité, ne rien faire sont devenus le déal.

En effet, avec 100.000 francs dans l'industrie, l'agriculture, il fallait rudement peiner pour n'obtenir qu'un revenu à peine plus élevé et d'ailleurs incertain. En s'inscrivant au Grand Livre, on n'avait plus qu'à détacher ses coupons tous les trois mois. Il fallait que le besoin d'activité fût bien vif pour qu'il y eût encore, dans ces conditions, des entrepreneurs industriels et agricoles. Il est vrai qu'il y en avait de moins en moins. Nos parlementaires avaient bien avec une « législation sociale » congruente, ramenant à la trop démocratique les irréductibles qui avaient, — enfin ! fait faillite.

Parce que la France avait la plus grosse dette publique, c'était elle qui avait le plus de rentiers, la plus nombreuse classe moyenne, — et conséquemment le moins d'enfants.

Plus la nation était obérée, plus les particuliers étaient riches. Aussi se faisaient-ils les usuriers du monde entier. Leur argent, notamment, servait aux préparatifs militaires de l'Allemagne, pour la ruée « fraîche et joyeuse », et à la Russie pour couvrir l'humanitaire bolchévisme.

Présentement, l'Etat succombe sous le poids de sa dette; mais le tiers de la population a des rentes. A la place de la trilogie désuète il serait plus sincère désormais d'inscrire sur tous nos monuments cette devise : la rente pour principe, la flemme pour base, la bamboche pour but.

Malheureusement, ces aspirations, qui réunissent pourtant une écrasante majorité électorale, ne pourront être pleinement satisfaites.

L'Etat parvient de moins en moins à recupérer par l'impôt et même l'emprunt ce qu'il distribue généreusement, sous toutes les formes imaginées par les législateurs, à tous. Malgré les ingéniosités d'écritures de nos habiles ministres des finances successifs, les difficultés s'aggravent constamment. Au bout du fossé...

Georges DEHERME.

Ni révolution, ni réaction !

L'exclusive qui jusqu'à ce jour semblait n'être réservée qu'à la seule Ligue Nationale d'Action Française, serait-elle jetée aussi maintenant sur l'autre Ligue Nationale celle des Jeunesses Patriotes ?

A lire un fait divers conté en troisième page d'un grand quotidien à l'usage des catholiques libéraux, on le croirait aisément.

Voilà le fait divers dans sa simplicité : Un jeune homme vendait dans la rue, le National, journal qui est l'organe des Jeunesses Patriotes, à quelques pas de là deux communistes vendaient eux, la feuille internationale, l'Humanité.

Aucun journal n'a relevé ce petit fait, insignifiant en apparence, mais dont la forme en dit long sur les menées et manœuvres qui se font pour donner à notre pays la maturité nécessaire pour permettre à l'action internationale révolutionnaire d'éclater à son jour avec succès.

Ce petit fait divers est la suite de la mise en application du mot d'ordre : Ni Révolution, ni Réaction, mot d'ordre bocho-judéo-maçonnique qui transmis aux Loges à appellation française de notre territoire, passe — oh combien facilement, dans nos salons catholiques libéraux, dans nos salles de rédaction libérales pour de là se transformer en lieu commun qui se propage et qui dans le bouche des simples fait figure parce qu'il plaît à l'imbécillité de la foule.

« Ni révolution, ni réaction. » Pas de grand soir — oh non ! mais pas de guérison non plus obtenue par des moyens réactionnaires — Alors ? — Alors dans le même panier le drapeau bleu, blanc, rouge flamboyant neuf, ayant retrouvé ses belles énergies et aspirations nationales, battant noblement pavillon français, et l'infamante loque rouge de l'enfer terrestre, l'enfer sadique de Moscou.

Dans le même panier ce qui ne marche que grâce au sale or juif et satanique et ce qui rutille du beau sang français — de ce sang qui a étonné le monde et qui a sauvé le monde et la civilisation chrétienne.

Ni réaction, ni révolution ! c'est-à-dire l'obligation pour notre Patrie de macérer dans l'insane saumure républicaine, c'est-à-dire, preuves en mains — l'histoire de notre Patrie est là pour attester depuis plus de cinquante ans — l'obligation de mijoter dans le plus bel élément de dissociation et de déliquescence qui puisse exister, élément comparable dans le plan de pathologie humaine à l'effroyable trépanement de la paralysie générale, c'est-à-dire de l'argent de la dégénérescence et du gâtisme précoce.

Et voilà de quoi se contentent les bons catholiques, les braves libéraux pétris de respect humain et faut-il le dire de laisser aller et de veulerie.

Leur avenir est, pensent-ils, bien garanti grâce à leur pratique religieuse et quant à l'avenir national, l'avenir de leurs enfants en propre. Dieu y pourvoira.

Puisse une leçon être tirée de cet ostracisme jeté maintenant sur l'autre Ligue nationale !

Taittinger nous a dénombré l'autre soir dans la Liberté le total des forces offensives des stipendiés des ennemis de la France.

Quand dénombrera-t-on les forces de l'armée des défenseurs de la Patrie ?

A quand le cartel des forces nationales ?

A quand la formation du superbe cristal français qui rendra l'ordre à notre France, montrera aux égarés leur erreur et chassera enfin les maudits dont la hardiesse dans le crime n'est fait que de la pusillanimité et la lâcheté de ceux qui se croient bons.

DREYER DUFER.

actuellement, il représente seul toutes nos traditions nationales et catholiques. Un prêtre.	10
M. De La Farge	20
Docteur Durif	50
M. Servant	20
M. Faugières	20
Un Etudiant	7
M. Tailhandier	5
Capitaine Chollet	10
Total	472
La souscription reste ouverte.	

Les Idées du Père Touéinou

Monsieur le Journaliste, En voyant ça qui se passe dans le gouvernement, je vous dirai que l'on aurait quasiment honte d'être Français, si tellement que les étrangers nous méprisent et se moquent de nous. On peut pas dire qu'ils ont tort; on peut pas dire non plus qu'ils ont raison, parce qu'il y a Français et Français comme il y a champignons et champignons dans les bois. Mais les étrangers ne voient que les chènes qui sont toujours à la cime de la bouteille et le bon vin qui est dessous, ils le voient pas.

Les chènes, c'est les républicains. Qu'ils soient modératistes, socialistes ou communistes, tout ça, c'est pas français; c'est comme le chien dans les blés: c'est que bon à arracher et à brûler une fois sec. Dans notre Puy-de-Dôme il y en a des tas de cette misère! Vous en arrachez bien tant que vous pouvez par votre journal, mais c'est comme les punaises: tant mieux on en tue, tant mieux il en reste. C'est pas honteux que tous ces petits bondieux de la République soyent encore dans leurs niches: ces trot de Malvy, de Caillaux, de Sadoul, de Blum, de Cachin, écétéra, que ça devrait être guillotiné dix fois pour une, osent encore se faire voir en plein Paris sans même recevoir une gifle! Et dire que la Chambre est pleine de ce gibier! On n'empêchera pas de dire que le suffrage universel, c'est la grangrène qui tuera notre pauvre France. On demande pas au candidat: es-tu honnête homme? Oh! non; mais on lui demande que: es-tu un traitre? — Oui — Alors, ça va, on votera pour toi. — Es-tu un voleur dans le grand genre? — Oui — Parfait! c'est toi qu'il nous faut... Pas étonnant que toute la saloperie soye élue et que l'étranger se moque de nous!

Mais à côté de ces sales portraits, il y a les vrais Français heureusement, qui commencent à en avoir assez d'être gouvernés par des brigands de l'Acabre. Daudet leur a dit comme ça: « Vous êtes dégoutés? Et bien! moi aussi, nous allons laver notre belle France des pieds à la tête: elle en a salement besoin, la vermine la mange.... Une fois débarrassée de ses poux et de sa gale, elle sera aussi belle qu'avant le jour où elle est tombée dans le purin en 89.

Un sous-ministre qui n'est pas inconnu des Clermontois

Lorsqu'on eut la composition du nouveau ministère, quelques vieux Clermontois tiquèrent à la lecture du nom d'un nouveau sous-ministre affecté au budget, M. Duboin. Duboin? Mais n'était-ce pas le professeur de chimie à la Faculté des Sciences qui fit tant parler de lui vers 1900 ?

Ce Duboin, professeur d'un type très bohème et à rubies, qui cherchant le rubis synthétique, était, en même temps un sectaire achevé, et quoique jeune, déjà vénérable franc-maçon. C'était alors en pleine crise dreyfusienne. Comme aujourd'hui la majorité des Etudiants de Clermont était nationaliste et ne manquait pas une occasion de manifester contre les antipatriotes et républicains ejusdem farinae.

Un beau jour on apprit qu'une ligue de libre-pensée donnait une grande réunion à l'Eden place Chapelle de Jaude. Les Etudiants décidèrent d'organiser un chahut monstre et le jour de la réunion ils occupèrent les tribunes et conspuèrent copieusement les orateurs. Une véritable bataille s'engagea et l'on vit monter à l'assaut des tribunes les troupes socialistes guidées par deux professeurs de la Faculté des Sciences: Guichard et Duboin. Duboin eut même ce mot délicieux en reconnaissant ses élèves: « Ah, ce sont mes gosses! Mais je les repincerai aux examens de fin d'année ! »

Effectivement les examens de fin d'année et de novembre donnèrent lieu à tant de favoritisme envers les étudiants de gauche et de partialité envers les autres que le frère de l'une des victimes — interne à l'Hôtel-Dieu — M. de Chamnard, crut bon d'aller donner une exemplaire correction au professeur Duboin dans son laboratoire même. Le piquant de l'histoire c'est qu'aujourd'hui nous retrouvons M. de Chamnard, député radical-socialiste de la Corrèze et inscrit au même groupe que M. Duboin. Ce que c'est que la politique alimentaire!

Pour en revenir à notre histoire il faut croire que les irrégularités et partialités du professeur Duboin n'étaient pas imaginaires car à la suite d'une enquête menée par M. Mascart, de l'Institut, les examens furent annulés pour les refusés et le professeur Duboin déplacé à Grenoble et remplacé par M. Chavastelon, le doyen actuel.

Moralité de l'histoire: pour devenir ministre faites comme Briand et commencez par un attentat à la pudeur. Faites tuer vos ennemis par votre femme comme Caillaux, trompez vos électeurs et de catholique devenez franc-maçon comme Danéjou ou tout simplement comme M. Duboin rectifiez les notes des autres professeurs et faussez les examens ad majorem reipublicae gloriam! J. V.

Le Soleil d'Auvergne littéraire

Nos romans

Au Pays des Moulins à Papier

par JEAN du GOURG de GARET

— Comment, Rose, vous, une personne si raisonnable sur qui je comptais pour dissuader Gabrielle, vous êtes du complot ?

— Chère Madame, croyez-vous pouvoir empêcher Gabrielle de réaliser un projet qui lui tient si fort à cœur ? C'est vrai, j'ai décidé d'entrer dans l'affaire en qualité d'associée. J'ai confiance dans le résultat. Gabrielle est souvent chimérique, sans doute, et vous m'avez souvent entendu combattre ses billevesées, mais ici sa chimère même la soutiendra. Elle ne peut être heureuse qu'à sa façon, ne l'en empêchons pas. Et puis je serais si contente de lui savoir un intérêt, un but dans la vie. Puisqu'elle ne veut pas se ma-

— Certes non, je ne veux pas me marier pour me marier. Bravo, Rose, et merci; je n'attendais pas moins de ton amitié... Il faudra que maman s'habitue à cette idée...

Mme Pasquier se trouva réduite au silence.

Le même soir le facteur apporta une lettre des cousines de la rue Saint-Placide qui leur annonçait la visite de Robert Lérigneux. Le jeune homme avait donc mis bien de l'empressement à venir, le surlendemain même de son arrivée. Il est vrai qu'il était obligé, leur avait-il dit, de s'en retourner très vite.

Cette lettre, rédigée par l'aînée des vieilles filles, était pleine de la louange de Robert Lérigneux, lequel ne s'était pas contenté de leur faire rembourser ce que son père devait à leur

visite personnelle afin de solliciter leur pardon. Son père l'aurait fait lui-même, leur avait-il dit, si la mort ne l'avait enlevé avant qu'il eût pu réaliser un cher dessein. Elles l'avaient rassuré sur les conséquences de leur perte. De toutes façons, la famille aurait été obligée de quitter le moulin à papier : les garçons devenaient grands, et il n'y avait pas assez de travail pour occuper tant de bras et nourrir tant de bouches. Leurs frères avaient tous pris de bons métiers, et leur petit commerce à elle, point désagréable, subvenait amplement à leurs besoins.

« Il nous a fait part de son intention d'aller installer une industrie chez

des, et sans doute brillantes, un mari dont elle pourrait être fière. Rose ne semblait-elle pas déjà débarrassée de l'emprise de ce fait pour qui elle avait conçu un commencement d'affection ? Il serait bien de l'aider à conquérir un bonheur qui, d'autre part, délivrerait le pays du plus grand danger qu'il eût encore couru. Car elle mettait bien au-dessus de la prospérité matérielle une certaine qualité d'âme que, à tort ou à raison, elle croyait liée au maintien des vieilles façons d'être.

De son côté, Rose se disait que les cousines avaient bien raison, que ce jeune homme, qui paraissait aussi chimérique que Gabrielle — elle ne savait pas du tout à ce mot un sens défavorable — en dépit de ses idées plus modernes, était le mari qui convenait à son amie. Ils pourraient mener leurs expériences de compagnie. Tout s'arrangerait peut-être très bien. Quant à Mme Pasquier, elle était exactement de l'avis de Rose. Elles se jetèrent un regard complice, mais elles se gardèrent bien d'éveiller l'esprit de contradiction de Gabrielle.

Une cruelle pluie fit bientôt choir les délicats pétales des poiriers; des brumes enveloppèrent Noratel comme d'un suaire : on ne voyait plus qu'une immensité blanchâtre, indistincte. Le brouillard à la mauvaise réputation d'être un voleur de fruits : y aurait-il des poires cette année-là ?

Le soleil par bonheur ne tarda pas à revenir, un soleil neuf qui fit s'effiloche rapidement toutes les nuées,

et qui se vit en dessein d'épanouir les fleurs des pommiers. Et ce fut une floraison rosée, encore plus jolie que l'autre. Les amis admirèrent combien une branche de pommier, au dessin ferme et délicat, a de grâce contre le ciel dans la limpide lumière des jours printaniers.

Elles retournèrent dans la vallée des cerisiers. De la Pierre du Milan, on aurait dit qu'il avait neigé. Mais le ciel était beau, l'air vif sentait bon. Elles passèrent cette fois entre des prés d'un vert émeraude ou brillaient des boutons d'or et des fleurs de pissenlit. Les arbres montraient toutes les variétés du vert clair et du jaune blond. Au bord des prés fleurissaient aussi des pommiers, des noyers posaient les taches brunes de leurs jeunes

Variétés

LES LANTERNES DES MORTS EN AUVERGNE

Notre époque est fidèle au souvenir de ses morts glorieux, tombés au champ d'honneur, au cours de la grande guerre, et nous nous plaçons à perpétuer le culte que nous leur devons, en voyant briller, chaque soir, sous l'Arc de triomphe de l'Etoile, la petite flamme qui nous rappelle le sublime sacrifice du Poilu Inconnu.

Cependant, ne croyons pas que cette flamme du souvenir soit une innovation dans le culte des morts et ne connaissons que nos pères, qui gardaient pieusement dans leur cœur le souvenir de leurs parents défunts avaient pour eux une pensée constante.

Nulle contrée de la France n'eut au Moyen-Age, à l'égal de l'Auvergne, le culte des Morts, nulle province ne sut comme elle préserver leur mémoire de l'oubli. Les populations de l'Auvergne, en effet, étaient attachées à leurs traditions, à leurs croyances religieuses et possédaient au plus haut degré l'amour de la famille, le culte du foyer domestique.

C'est à ce culte si vivace que se rattache, en Auvergne, dès le XII^e siècle, l'édification des lanternes des Morts dans les cimetières. Certes, ces curieux et pieux monuments se rencontraient dans toute la France, mais ils n'ont jamais été aussi nombreux qu'en Auvergne, où leur usage s'est perpétué pendant de longs siècles. Les débris des lanternes des Morts, que l'on voyait encore, il y a une vingtaine d'années, dans les cimetières auvergnats, permettent d'affirmer que chaque cimetière du plus petit village de l'Auvergne voyait, dès la tombée de la nuit, briller la vacillante lumière

de ses lanternes des Morts. Les lanternes se sont écroulées et aucune main pieuse ne les a relevés. Celui de Saint-Alyre de Clermont-Ferrand et de Montferrand ont disparu; celui d'Aigueperse a perdu son aspect primitif et pour avoir d'eux une idée exacte, nous ne pouvons que consulter la lanterne des Morts de Culhat ou de Mauriac. Ces deux fanaux appartiennent à l'époque romane. Leur forme est cylindrique; ils se composent d'un pilier creux, surmonté d'un lanternon ajouré, qui porte une croix à son sommet. A la base du pilier s'ouvre une petite porte, qui sert à introduire une lampe, que l'on hissait dans le lanternon, à l'aide d'une poulie fixée au sommet de sa cavité, car il n'existe pas d'escalier à l'intérieur.

des lampes sur les tombeaux, et nous allumons encore des cierges, autour de nos Morts. La flamme est, en effet, l'image de la vie, elle perpétue le souvenir; ainsi l'édification des lanternes des morts, dans les cimetières, reflétait la pensée fidèle des vivants pour les défunts et l'espoir d'une autre vie. Avec ces pieux monuments, la tristesse du souvenir s'unit à l'espoir d'une nouvelle existence.

Les lanternes des morts se sont éteintes à la suite de mesquines discussions, de misérables querelles, qui ont surgi à la fin du Moyen-Age, entre les diverses autorités locales, au sujet de l'entretien de la petite lampe ou de la chandelle, qui les éclairait, et bientôt le fanal, non entretenu, s'est écroulé.

Mais les populations de l'Auvergne, fidèles à leurs coutumes, à leurs traditions, à leurs mœurs, n'ont pas vu disparaître sans regrets la lanterne des morts. Elle était un appel d'outre-tombe : par elle, les Morts suppliaient les vivants de ne point les oublier, la nuit comme le jour. Or, la crainte d'être oublié, après la mort, semble toujours avoir été une préoccupation des populations de l'Auvergne. Nous n'en voulons pour preuve que cette lugubre inscription, placée sur la porte d'entrée du cimetière de Saint-Saturnin :

« Nous avons été comme vous !

« Vous serez comme nous !

« Pensez-y bien ! »

La lanterne des Morts n'était pas plus impressionnante que cette glaciale épitaphe, mais elle laissait au cœur plus d'espérance et moins de tristesse.

A. B.

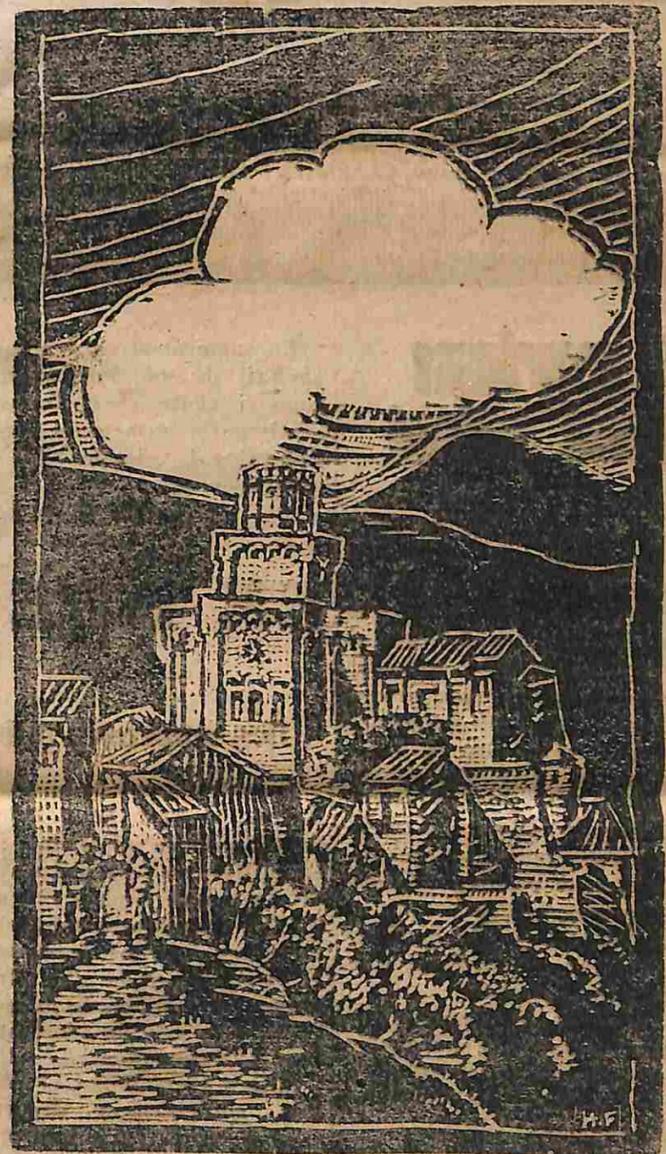
Docteur en Droit,

Lauréat de l'Université de Toulouse.

L'Amour sur la Montagne

par Marius-Ary LEBLOND

MM. Marius-Ary Leblond, qui possèdent, comme les frères Tharaud, ce privilège d'écrire à deux des livres où l'on ne perçoit qu'une seule sensibilité, un seul trait de plume, MM. Marius-Ary Leblond viennent de publier, avec *L'Amour sur la Montagne* (Ed. de France) un beau... un noble livre. Leur roman se différencie heureusement de tant d'œuvres actuelles qui ne mettent en jeu, dans l'intellectuel ou dans l'artistique, que des instincts et des appétits



L'Eglise de Royat

Bois gravé original d'Henri FONTENILLE

œuvre, de la violence à la légitimité de son désir.

Dans la fuite résolue mais douloureuse qui l'écarte de la tentatrice innocente, il se réfugie vers l'abbaye de La Chaise-Dieu, « sur ce haut plateau de solitude où les moines s'étaient rapprochés du Ciel pour la prière la plus désolée et la plus caressante »; là où l'on voit les montagnes « réduites au dessin de collines immatériellement azurées sur le très lointain horizon comme une litanie de cimes ». Le contact de ce pays « suave et sévère », le pacifiant et le reconfortant à la fois, lui donne le courage de mettre plus de distance entre son rêve et lui, et d'aller jusqu'à la dernière étape de son sacrifice.

L'atmosphère dont les auteurs ont enveloppé ce drame d'un cœur et d'une conscience, est admirablement nuancée. Pèlerins aimants, aussi bien qu'at-

fler de joie, mais dans cette force il y a celle de se dompter et la joie de l'altruisme... »

Cette fécondité de la souffrance ne s'étend pas seulement sur celui qui en assume la plus lourde part... mais sur ceux qui sont atteints par choc en retour. Si Solange, trop jeune et insoucieuse, après un violent mais bref chagrin, se retourne vers la tendresse de Marc d'un mouvement du cœur presque élastique, Marc, qui faillit perdre sa fiancée, se demande pourquoi Solange fut tentée de lui préférer Daniel ? Il comprend que l'amour n'est pas uniquement affaire d'instinct, mais d'intelligence; et qu'en travaillant à se perfectionner soi-même, on se rend digne du choix qu'on veut inspirer. Ainsi, cet « amour sur la montagne » aboutit à une élévation des âmes les unes pour les autres... et le conseil des cimes aide à leur ascension.

Le même soir le facteur apporta une lettre des cousines de la rue Saint-Placide qui leur annonçait la visite de Robert Lérigneux. Le jeune homme avait donc mis bien de l'empressement à venir, le surlendemain même de son arrivée. Il est vrai qu'il était obligé, leur avait-il dit, de s'en retourner très vite.

Cette lettre, rédigée par l'aînée des vieilles filles, était pleine de la louange de Robert Lérigneux, lequel ne s'était pas contenté de leur faire rembourser ce que son père devait à leur père, mais avait tenu à leur faire une visite personnelle afin de solliciter leur pardon. Son père l'aurait fait lui-même, leur avait-il dit, si la mort ne l'avait enlevé avant qu'il eût pu réaliser un cher dessein. Elles l'avaient rassuré sur les conséquences de leur perte. De toutes façons, la famille aurait été obligée de quitter le moulin à papier : les garçons devenaient grands, et il n'y avait pas assez de travail pour occuper tant de bras et nourrir tant de bouches. Leurs frères avaient tous pris de bons métiers, et leur petit commerce à elle, point désagréable, subvenait amplement à leurs besoins.

« Il nous a fait part de son intention d'aller installer une industrie chez nous, et nous a demandé si nous y avions gardé des attaches. Nous avons tout de suite pensé à vous, nous lui avons conseillé d'aller vous voir, parce que, depuis sept ans que vous êtes dans la contrée, certainement vous seriez à même de le bien renseigner. Nous sommes très contentes de vous l'envoyer. C'est un jeune homme sérieux et séduisant, nous espérons qu'il plaira à Gabrielle, qu'ils se plairont mutuellement. La dernière fois que Gabrielle était ici, nous avons déploré, la voyant si charmante, si distinguée, qu'elle dût vieillir vieille fille comme nous (qui n'avons jamais été jolies). Puisse-t-elle donc trouver en ce jeune homme le mari qu'elle mérite ».

Gabrielle rit de tout son cœur à la lecture de cette épître un peu empressée et si pleine de bons sentiments. — Que voilà bien une idée de vieilles filles romanesques ! Comme si, à notre époque, — en admettant que nous nous soyions plus — un jeune homme épousait une jeune fille sans dot, qui n'a physiquement rien de tout d'extraordinaire pour la recommander !

Elle se tut. Une idée lui avait passé par la tête. Rose admirait ce jeune homme ; elle l'avait défendu avec une chaleur ! Or Rose était belle et riche. S'il l'épousait, il resterait à Paris, et Noratel serait sauvé ! Ce jeune homme ne lui était pas du tout antipathique, au contraire, à elle Gabrielle. Il avait fait preuve d'une réelle noblesse d'âme, et il avait de la délicatesse, comme la lettre des cousines en témoignait. C'était donc un homme qui pouvait rendre une femme heureuse, c'était peut-être un mari idéal pour Rose, un mari plein de qualités soli-

Quant à Mme Pasquier, elle était exactement de l'avis de Rose. Elles se jetèrent un regard complice, mais elles se gardèrent bien d'éveiller l'esprit de contradiction de Gabrielle. Une cruelle pluie fit bientôt choir les délicats pétales des poiriers ; des brumes enveloppèrent Noratel comme d'un suaire : on ne voyait plus qu'une immensité blanchâtre, indistincte. Le brouillard à la mauvaise réputation d'être un voleur de fruits : y aurait-il des poires cette année-là ?

Le soleil par bonheur ne tarda pas à revenir, un soleil neuf qui fit s'effiloche rapidement toutes les nués, et qui se mit en devoir d'épanouir les fleurs les premières. Et ce fut une floraison rosée, encore plus jolie que l'autre. Les amis admirèrent combien une branche de pommier, au dessin ferme et délicat, a de grâce contre le ciel dans la limpide lumière des jours printaniers.

Elles retournèrent dans la vallée des cerisiers. De la Pierre du Milan, on aurait dit qu'il avait neigé. Mais le ciel était beau, l'air vif sentait bon. Elles passèrent cette fois entre des prés d'un vert émeraude ou brillaient des boutons d'or et des fleurs de pissenlit. Les arbres montraient toutes les variétés du vert clair et du jaune blond. Au bord des prés fleuris aussi de pommiers, des noyers posaient les taches brunes de leurs jeunes pousses.

Elles se rendirent chez le propriétaire de la papeterie abandonnée qui dirigeait une scierie dans la vallée. Elles rencontrèrent là M. Lérigneux qui était monté avant son départ pour Paris, justement pour voir aussi la vieille fabrique. Ils s'y dirigèrent donc ensemble, mais ce fut en vain que M. Lérigneux essaya d'entrer en conversation avec les deux jeunes filles. Chacunes d'elles nourrissaient son idée de derrière la tête, et aucune ne voulait s'avancer, pour laisser tout l'avantage à l'autre. Et elles se proposaient de manœuvrer habilement dans la maison.

Mais M. Lérigneux se contenta de regarder la chute et n'entra même pas ! Les vieilles choses n'avaient apparemment aucun intérêt pour lui... Il s'entretint un moment avec le propriétaire, leur fit un grand salut — elles s'étaient mises à la fenêtre — et s'éloigna rapidement.

L'homme leur dit que M. Lérigneux ne tenait même pas à venir lorsqu'il avait su que la fabrique était tout à fait isolée, que sa chute ne pouvait se raccorder à d'autres. Il avait un autre projet en vue... Elles lui montrèrent les quelques objets qu'elles désiraient acquérir, et puis s'en retournèrent en serrant contre leur cœur quelques pots très ordinaires, mais que le feu avait revêtus d'une patine dorée.

Rose fut rappelée à Paris par ses parents qui déclaraient absolument nécessaire sa présence à une vente de charité prochaine.

(CHAPITRE 2)

C'est à ce culte si vivace que se rattache, en Auvergne, dès le XIII^e siècle, l'édification des lanternes des Morts dans les cimetières. Certes, ces curieux et pieux monuments se concentraient dans toute la France, mais ils n'ont jamais été aussi nombreux qu'en Auvergne, où leur usage s'est perpétué pendant de longs siècles. Les débris des lanternes des Morts, que l'on voyait encore, il y a une vingtaine d'années, dans les cimetières auvergnats, permettent d'affirmer que chaque cimetière du plus petit village de l'Auvergne voyait, dès la tombée de la nuit, briller la vasculaire lumière de son fanal. Ces vénérables monuments se sont écroulés et aucune main pieuse ne les a relevés. Celui de Saint-Alyre de Clermont-Ferrand et de Montferrand ont disparu ; celui d'Aigueperse a perdu son aspect primitif et pour avoir d'eux une idée exacte, nous ne pouvons que consulter la lanterne des Morts de Culhat ou de Mauriac. Ces deux fanaux appartiennent à l'époque romane. Leur forme est cylindrique ; ils se composent d'un pilier creux, surmonté d'un lanternon ajouré, qui porte une croix à son sommet. A la base du pilier s'ouvre une petite porte, qui sert à introduire une lampe, que l'on hissait dans le lanternon, à l'aide d'une poulie fixée au sommet de sa cavité, car il n'existait pas d'escalier à l'intérieur.

Peu de monuments ont donné lieu à plus de recherches et à autant de discussions que ces fanaux, qui se dressaient à l'entrée de nos cimetières. On s'est demandé si les croyances populaires de nos pères, au Moyen-Âge, n'étaient pas assez puissantes pour faire admettre que les Morts — la danse macabre une fois terminée, à l'ombre des ifs et des cyprès — avaient besoin d'un fanal pour regarder leurs tombeaux, ou bien si la peur des trépassés n'avait pas rendu nécessaire la construction de ces lanternes, à l'entrée des cimetières. On a pensé enfin que ces fanaux avaient leur utilité, au cours des terrifiantes épidémies, qui ont sévi au Moyen-Âge, ou qu'ils étaient de précieux guides pour les pèlerins et les voyageurs.

Mais il semble bien que l'Eglise, en les faisant bâtir, ait cherché surtout à appeler l'attention des vivants sur les défunts, et à leur suggérer la pieuse pensée de ne pas oublier les Morts et de prier pour ceux qui ne sont plus aussi bien le jour que la nuit. C'est bien là l'idée de Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, qui nous fait connaître que la lanterne des Morts du prieuré de Charlieu est destinée à « illustrer » la mémoire des trépassés et à rappeler sans cesse ces derniers aux vivants.

Aussi, dans tous les cimetières de l'Auvergne, au-dessus du mur de clôture, se dressait une croix, symbole de l'immortalité bien heureuse, et lorsque la nuit la rendait invisible, le fanal l'éclairait de sa lueur vasculaire. Avant le Christianisme, un rite important du culte des morts consistait à entretenir des lumières sur les sépultures. Les premiers chrétiens placent

« Nous avons été comme vous !
« Vous serez comme nous !
« Pensez-y bien ! »
La lanterne des Morts n'était pas plus impressionnante que cette glaciale épitaphe, mais elle laissait au cœur plus d'espérance et moins de tristesse.
A. B.
Docteur en Droit.
Lauréat de l'Université de Toulouse.

L'Amour sur la Montagne

par Marius-Ary LEBLOND

MM. Marius-Ary Leblond, qui posèdent, comme les frères Tharaud, ce privilège d'écrire à deux des livres où l'on ne perçoit qu'une seule sensibilité un seul trait de plume, MM. Marius-Ary Leblond viennent de publier, avec *L'Amour sur la Montagne* (Ed. de France) un beau... un noble livre. Leur roman se différencie heureusement de tant d'œuvres actuelles qui ne mettent en jeu, dans l'intellectuel ou dans l'artistique, que des instincts et des appétits non réfrénés.

L'Amour sur la Montagne s'intitule ainsi, croyons-nous, non seulement parce que l'action se place dans des sites de haute altitude ; les sentiments humains ont aussi leurs sommets, qui ne s'atteignent point sans vouloir et sans lutte...

Daniel Vernoz, un romancier, un de ces artistes presque trop sincères « qui ne vibrent que de leur vie ; de ceux dont l'Art est, tout naturellement, la sonate pathétique ». En vacances chez son ami le peintre Jean Frâne, s'éprend de Solange, la jeune sœur de celui-ci, presque fiancée à un compagnon d'enfance, Marc Pradel.

Solange, une créature délicieuse de spontanéité, d'insouciance, de rire et de pure curiosité de la vie, subit la séduction de la grande âme du romancier, et l'emprise d'une personnalité qui domine la sienne comme celle de son jeune fiancé. Daniel n'aurait qu'à cueillir son bonheur... Mais le chagrin de Marc le touche, il comprend qu'il n'a pas le droit de briser à son profit le rêve du jeune homme et de désunir un couple qui s'est choisi depuis l'adolescence. Et il s'éloigne... La vie le recueillera, ailleurs, et compensera son sacrifice, Marc et Solange seront heureux ensemble ; et Frâne lui-même, un être excellent, mais qui se plaisait à batailler pour des idées ou des impulsions condamnables, suivra sans doute la grande loi de la vie partagée, transmise, perpétuée. Tout s'arrange donc à la fin du livre. Il en est d'ailleurs quelquefois ainsi dans la vie. La conclusion de ce livre importe moins, au reste, que son point central : cette lutte, en Daniel, de l'homme spirituel contre l'homme passionné qui serait trop près de con-



L'Eglise de Royat
Bois gravé original d'Henri FONTENILLE

ceure, de la violence à la légitimité de son désir.
Dans la fuite résolue mais douloureuse qui l'écarte de la tentatrice innocente, il se réfugie vers l'Abbaye de La Chaise-Dieu, « sur ce haut plateau de solitude où les moines s'étaient rapprochés du Ciel pour la prière la plus désolée et la plus caressante » ; là où l'on voit les montagnes « réduites au dessin de collines immatériellement azurées sur le très lointain horizon comme une litanie de cimes ». Le contact de ce pays « suave et sévère », le pacifiant et le reconfortant à la fois, lui donne le courage de mettre plus de distance entre son rêve et lui, et d'aller jusqu'à la dernière étape de son sacrifice.

L'atmosphère dont les auteurs ont enveloppé ce drame d'un cœur et d'une conscience, est admirablement nuancée. Pèlerins aimants, aussi bien qu'atentifs, de l'Auvergne Haute ou Basse, Marius et Ary Leblond ont trouvé pour en décrire la lumière, les frondaisons, les cimes, des termes d'un relief et d'un moelleux saisissants, des irisations de mots qui rendent à merveille les jeux de cache-cache du soleil et de l'ombre dans les pays escarpés.

« Beauté de la Nature : linéol digne d'envelopper la vie ! » songe Daniel. Mais ce contemplatif déchiré ne se laisse pas hanter par l'attrait de la mort... Et l'atmosphère morale du livre est salubre et revivifiante à respirer. L'amour de la vie en émane. Pouvait-il en être autrement d'une œuvre des deux écrivains qui ont fait de ce mot si riche et si complexe — *La Vie* — le titre et le programme de la revue qu'ils dirigent ? L'amour de la vie... et la persuasion qu'aucune souffrance n'est, ne doit être stérile. Parce que Daniel a souffert, son âme s'est fortifiée : « Jusqu'ici je n'avais que de l'énergie : j'ai maintenant de la volonté. » Telle s'est ennoblie : « Il n'y a pas que l'inspiration du beau, il y a aussi l'inspiration du bon... Certes, Frâne, l'art doit être fait de force, se gon-

fler de joie, mais dans cette force il y a celle de se dompter et la joie de l'altruisme... »

Cette fécondité de la souffrance ne s'étend pas seulement sur celui qui en assume la plus lourde part... mais sur ceux qui sont atteints par choc en retour. Si Solange, trop jeune et insoucieuse, après un violent mais bref chagrin, se retourne vers la tendresse de Marc d'un mouvement du cœur presque élastique, Marc, qui faillit perdre sa fiancée, se demande pourquoi Solange fut tentée de lui préférer Daniel ? Il comprend que l'amour n'est pas uniquement affaire d'instinct, mais d'intelligence ; et qu'en travaillant à se perfectionner soi-même, on se rend digne du choix qu'on veut inspirer. Ainsi, cet « amour sur la montagne » aboutit à une élévation des âmes les unes pour les autres... et le conseil des cimes aide à leur ascension :

« Daniel subit soudain comme la haute tranquillité de ces montagnes était faite du poids d'immenses soulèvements apaisés. Leurs masses, dans leur souple subordination, se dominant l'une l'autre, s'élevaient l'une au-dessus de l'autre jusqu'au firmament !... C'est en se surpassant, sans cesse se surmontant, que l'on atteint à la grandeur. »

Amélie MURAT.

" LA MODE CHIC "

Chez

Thérèse LAFOND

5, Rue Blatin

Angle rue Neuve et des Gras

A LA PARISIENNE

Angle rue Neuve et des Gras

RAYON SPÉCIAL D'ARTICLES DE PIÉTÉ

Missels, Chapelets, Médailles, etc.

Maroquinerie, Articles de Fumeurs
Parfumerie, Articles de Toilette, éventails
Bonneterie, Bijouterie fantaisie, Orfèvrerie

Clermont-Ferrand

Journée d'Action Française du 11 Juillet

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A 9 h. 30, grande réunion avec le concours de M. DE LA MOTTE, vice-président de la Ligue d'A. F., JEAN GAZAVE et Elie JACQUET. A onze heures, messe pour les morts de l'Action Française et bénédiction du drapeau de la section. A midi grand banquet qui réunira nos amis ligueurs, alliés d'Action Française et lecteurs du *Soleil d'Auvergne*.

Les adhésions pour le banquet sont reçues aux bureaux du *Soleil d'Auvergne* et chez M. Michel Boissière, 17, rue du Port. Qu'on se presse pour les adhésions. **IL FAUT QUE CE BANQUET SOIT UNE BELLE MANIFESTATION ROYALISTE.**

AUTOUR D'UNE CRISE

Ces jours-ci on n'a pas seulement constaté une crise du ministère des Finances, mais aussi, à la Chambre, une crise politique. M. Briand, qui avait donné sa démission et celle de tout le cabinet, à la suite du départ de M. Raoul Péret, a essayé une première fois de constituer sur de larges bases une sorte de ministère d'union nationale qui aurait demandé aux partis et groupes de la Chambre de faire trêve à leurs querelles, de façon à se consacrer, en parfait accord, avec le gouvernement, à l'œuvre urgente à accomplir, du redressement financier. Les socialistes et les radicaux se sont empressés de faire de l'obstruction pour empêcher M. Briand de mettre son dessein à exécution.

Là-dessus est intervenu l'intermédiaire Herriot. Celui-ci serait volontiers redevenu président du Conseil. Dans les circonstances actuelles, c'était peut-être une gageure. On lui a donné carte blanche. Il a essayé, il a échoué; il avait espéré pouvoir obtenir l'adhésion de deux ou trois modérés qui, dans son cabinet, eussent fait figure d'otages. Ça été l'échec le plus total. Ne regrettons pas cet intermédiaire qui a démontré que M. Herriot n'était vraiment plus possible comme chef de gouvernement.

Cette preuve une fois faite, et le terrain une fois débarrassé du père de l'inflation, M. Briand a été appelé pour la seconde fois, et il a tenté, non plus de faire un gouvernement d'union nationale, mais bien un cabinet de concentration républicaine. Il s'est assuré facilement le concours de M. Poincaré. Mais celui-ci n'a pas voulu du portefeuille des Finances. C'est alors qu'il a été fait appel à M. Doumer, puis à M. Caillaux. Le cabinet n'est enfin échafaudé, c'est le cas de dire, grâce au concours du Trésorier.

Petit Franc
Oh non je ne veux pas mourir
Pitié, Pitié c'est trop souffrir.
(Entre Herriot).

Herriot
Moi je fais de l'inflation
La diguediguedaine, la diguediguedaine
Moi je fais de l'inflation
Et mon remède est le bon
(Petit Franc maigrir et M. Herriot engraisse).

Cachin
Moi je prêche la révolution
La diguediguedaine (bis)
Moi je prêche la révolution
Et le métier est très bon.
(Petit Franc maigrir, Cachin engraisse).

Le ministre des finances
Moi je sème les contributions
La diguediguedaine (bis)
Moi je sème les contributions
Et ma caisse n'a jamais l'ronde.
(Petit Franc maigrir et l'Etat engraisse).

L'oncle Sam
Moi je réclame l'addition
La diguediguedaine (bis)
Moi je réclame l'addition
Payez; copains nous serons!
(Petit Franc maigrir encore).

Les députés
On se vote l'augmentation
La diguediguedaine (bis)
On se vote l'augmentation
Dépensons, dépensons, dépensons.
(Petit franc n'a plus que les apparences d'un squelette).

Le Français qui en a assez
Faisons la dissolution
La diguediguedaine (bis)
Faisons la dissolution
Réglons la situation.
(Petit Franc renaît à la vie).

Henri FONTENILLE.

La Situation Générale

L'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

Enfin, cette question a été soumise au referendum populaire; dimanche dernier, donc les 40 millions d'électrices et d'électeurs allemands ont été appelés à se prononcer sur la question de savoir si les Hohenzollern devront être expropriés sans indemnité.

Ce scrutin a été précédé d'une courte et violente campagne au cours de laquelle les partis se sont affrontés

Quelques pensées du Grand Roi

Le Roi ne peut être jamais partie, mais toujours juge et père commun.

La Constance ne consiste pas à faire toujours les mêmes choses, mais à faire toujours les choses qui tendent à la même fin.

Les princes qui se voient au-dessus de tout sont au-dessous de Dieu et de leur renommée.

LOUIS XIV
(Mémoires)

Le mouvement royaliste en Auvergne

Lucien Dubech au cercle d'études des Etudiants d'A. F.

La réunion du cercle des étudiants d'Action Française, s'étant terminée très tard et notre collaborateur chargé du compte-rendu ayant été retenu le lendemain par les fêtes de la Saint-Jean, son article ne nous est pas parvenu à temps.

Nous l'insérerons dans le prochain numéro.

Annouçons cependant, dès aujourd'hui, que le conférencier fut applaudi par une salle pleine d'amis.

Cependant à cause de l'exiguïté du local, les étudiants d'A. F. n'avaient pu inviter toutes les personnes désireuses de venir. Devant les réclamations ils ont décidé d'ores et déjà, d'offrir à M. Lucien Dubech, une salle digne de son talent au mois de novembre prochain.

L'éminent critique a bien voulu promettre de refaire la même conférence sur la Fontaine politique.

LES NOUVELLES

LA CRISE MINISTERIELLE

La semaine dernière, M. Raoul Péret donnait sa démission. M. Briand qui, d'abord, avait songé à lui chercher simplement un remplaçant et qui, interpellé à la Chambre, avait obtenu une forte majorité, décidait de se retirer avec tous ses collaborateurs.

C'est à lui que le Président de la République faisait d'ailleurs appel

qui lui avait été confiée et qu'à recommander au chef de l'Etat de faire appel au chef du parti radical-socialiste.

M. Herriot qui avait, dit-on sa liste toute prête, se rendait à son tour à l'Élysée et aussitôt il commençait ses démarches. Résolu à faire passer le programme avant les personnes, il ne se dissimulait pas qu'il aurait besoin de temps pour aboutir.

A mettre les choses au mieux il ne semblait pas que le ministère pût être constitué avant dimanche soir.

Or, dimanche matin, après une nuit passée avec ses collaborateurs éventuels, M. Herriot a dû annoncer au Président de la République qu'il renonçait à former le ministère, n'ayant pu trouver un ministre des Finances, ni mettre sur pied un programme financier susceptible de lui en procurer un.

M. Doumergue a fait alors appel, de nouveau à M. Briand, qui a consenti à faire de nouvelles démarches et qui s'est assuré le concours de M. Poincaré; dans la nuit de lundi à mardi, M. Briand faisait dire que la journée de mardi serait décisive et il émettait l'espoir de réussir à former un cabinet qui demanderait à la Chambre de laisser la politique à l'arrière-plan et de s'occuper d'abord du redressement financier.

Il a formé ce ministère avec le concours de M. Caillaux assisté de deux sous-secrétaires d'Etat, un au trésor, un au budget.

M. de Jouvenel, haut-commissaire de la République en Syrie, a fait à Genève, à la Commission des mandats de la Société des Nations, un exposé sur la situation en Syrie.

Les conversations franco-espagnoles sur l'organisation des deux zones marocaines et le sort qu'il convient de réserver à Abd el Krim, le rebelle vaincu, prisonnier de la France, se poursuivent à Paris, au quai d'Orsay.

Les Américains nous font dire

de la Seine à parti du 23 juin.

M. Pierre Godin, le nouveau président du Conseil municipal de Paris, a inauguré ses fonctions vendredi à l'ouverture de la séance du Conseil municipal. Il a prononcé le discours d'usage.

Les boulangers de Nantes qui trouvaient insuffisant le prix fixé par le maire pour le kilo de pain, ont fermé boutique. Le maire a aussitôt pris un arrêté de réquisition et fait occuper les boulangeries par la troupe.

A L'ETRANGER

Le nouveau cabinet portugais s'est constitué sous la présidence du général Gomès Costa.

La reine douairière Olga de Grèce est morte à Rome. Elle était la mère de Constantin qui devint roi de Grèce avant la guerre après avoir épousé la sœur du Kaiser.

Le capitaine Padovani, un des organisateurs du fascisme et plusieurs de ses amis ont été précipités quatrièmement étage par l'écroulement d'un balcon et se sont tués.

L'aviateur Pelletier Doisy et son mécanicien Carol sont arrivés à Pékin. Ils devaient aller jusqu'à Tokio, mais ils ont dû y renoncer en raison de la saison des brouillards qui occurrent en ce moment d'un masque impénétrable la côte ouest du Japon.

Rappelons les étapes de ce superbe vol vers le soleil levant qui met, pour une éclipse rare, il est vrai, Paris à sept jours à peine de Pékin:

- 11 juin, Paris-Varsovie, 1.525 kil.
- 12 juin, Varsovie-Moscou, 1.150 kil.
- 13 juin, Moscou-Kourgan, 1.930 kil.
- 14 juin, Kourgan-Krasnoïarsk, 1.750 kilomètres.
- 15 juin, Krasnoïarsk-Irkoutsk, 900 kilomètres.
- 16 juin, Irkoutsk-Tschita, 800 kil.
- 17 juin, Tschita-Moukden, 2.000 kil.
- 18 juin, Moukden-Pékin, 650 kil.

La police turque a découvert l'organisation d'un complot contre le Président de la République pendant son voyage à Smyrne.

Les organisateurs ont été arrêtés la veille de l'arrivée du président. Les inculpés ont fait des aveux.

Le tribunal de l'Indépendance siégeant à Angora, est parti immédiatement pour Smyrne afin d'instruire l'affaire.

Le Conseil des ministres a tenu une longue séance. La presse publie des articles indignés. Le chef du complot est Zia Hourchid bey, ancien député du Lazistan. 40 arrestations ont été opérées.

LE REFERENDUM ALLEMAND

On a voté dimanche dans toute l'Allemagne.

Le scrutin populaire sur la proposition de loi socialiste-communiste tendant à l'expropriation sans indemnité des anciennes maisons régnautes d'Allemagne a donné les résultats suivants:

Nombre des électeurs inscrits, 39.562.000.

Pour l'expropriation, 14.409.678.

say à midi a déraillé dimanche, dans l'après-midi, à 15 h. 20.

L'accident s'est produit à 11 kilomètres environ de la gare de Saint-Pierre-des-Corps entre Vouvray et Verdon, au kilomètre 222.800. Le train qui était passé à 14 h. 43 à Blois marchait à 80 kilomètres à l'heure lorsque le tender pour des causes inconnues sortit des rails. La machine culbuta à son tour ainsi que la première voiture de voyageurs, un wagon mixte de première et de seconde qui glissa dans le bas d'un remblai d'une hauteur de plusieurs mètres. Un wagon de troisième classe qui était attelé à la suite, télescopa le fourgon à bagages, deux autres wagons sortirent également des rails mais ne se renversèrent pas.

Six voyageurs ont été tués et il y a de nombreux blessés.

Régine Flory, jeune étoile de nos music-halls parisiens, s'est suicidée à Londres, dans le cabinet du directeur du théâtre Drury Lane.

Nécrologie

Nous avons appris avec peine la mort de M. Pagès-Allary, de Murat, victime d'un terrible accident d'automobile sur la route d'Issoire à Clermont, au lieu dit la Ribeyre, le 13 de ce mois.

M. Pagès-Allary était une personnalité très connue et très sympathique en Auvergne. Ingénieur, il s'occupait de l'exploitation de la silice et de recherches minières.

Mais c'est surtout comme préhistorien et archéologue qu'il est connu. Membre de nombreuses sociétés savantes, président pendant plusieurs années de la Société Préhistorique française, correspondant pour le Cantal de la commission des monuments préhistoriques, M. Pagès-Allary avait fait de nombreuses et intéressantes fouilles dans les anciens tumulus gaulois du Cantal.

Les produits de ses fouilles ont enrichi le musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et le musée d'Aurillac où une salle lui est consacrée. Le regretté défunt avait également publié de nombreux mémoires.

Ses obsèques ont eu lieu à Murat le 17 juin, au milieu d'une foule de nombreux amis accourus de toutes les localités du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Nous adressons à la fille de M. Pagès-Allary toutes nos condoléances et faisons des vœux pour le complet et prompt rétablissement de Mme Pagès, blessée elle aussi dans l'accident qui a coûté la vie à son mari.

Le barrage d'Eguzon

accéder, en parfait accord, avec le gouvernement, à l'œuvre urgente à accomplir, du redressement financier. Les socialistes et les radicaux se sont empressés de faire de l'obstruction pour empêcher M. Briand de mettre son dessein à exécution.

Là-dessus est intervenu l'intermédiaire Herriot. Celui-ci serait volontiers redevenu président du Conseil. Dans les circonstances actuelles, c'était peut-être une gageure. On lui a donné carte blanche. Il a essayé, il a échoué; il avait espéré pouvoir obtenir l'adhésion de deux ou trois modérés qui, dans son cabinet, eussent fait figure d'otages. *C'est été l'échec le plus total. Ne regrettons pas cet intermédiaire qui a démontré que M. Herriot n'était vraiment plus possible comme chef de gouvernement.*

Cette preuve une fois faite, et le terrain une fois débarrassé du père de l'inflation, M. Briand a été appelé pour la seconde fois, et il a tenté, non plus de faire un gouvernement d'union nationale, mais bien un cabinet de concentration républicaine. Il s'est assuré facilement le concours de M. Poincaré. Mais celui-ci n'a pas voulu du portefeuille des Finances. C'est alors qu'il a été fait appel à M. Doumer, puis à M. Caillaux. Le cabinet s'est enfin échafaudé, c'est le cas de dire, grâce au concours du Traître.

Heureusement, et c'est ce qui nous console, que nous savons que Gaston Ier est le dernier président de notre aimable République troisième.

LES MALHEURS DE PETIT FRANC

Petit Franc

Du soir au matin

Toujours dans l'épétrin

Moi j'en ai marre.

Et toujours maigrir

Sans jamais guérir

Moi j'en ai marre

(Il s'arrête exténué).

Marianne

Air Mon Lulu.

Mais il ne faut pas t'en faire mon

(Loulou,

On va te faire un ministère

pépère maouss!

(Un à un dans la chambre du Petit-Franc on introduit les sommités du monde politique).

Briand

Air: Valencia.

Locarno

Terre exquise

Où la brise

Ramène l'Allemand vainqueur

Locarno

Vraie salade

Vaste blague

Où je me laisse rouler,

Je t'aime

Car j'eus le bonheur suprême

D'y fort bien gueuletonner.

(Petit Franc n'est pas rassuré).

La Situation Générale

L'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

Finalement, cette question a été soumise au referendum populaire; dimanche dernier, donc les 40 millions d'électrices et d'électeurs allemands ont été appelés à se prononcer sur la question de savoir si les Hohenzollern devront être expropriés sans indemnité.

Ce scrutin a été précédé d'une courte et violente campagne au cours de laquelle les partis se sont affrontés et poiseusement invectivés. La presse étrangère s'est mêlée au débat. Certains journaux britanniques comme le *Daily Chronicle* ont écrit que les alliés étaient inquiets, eux à qui des réparations sont dues, de voir qu'une partie importante des richesses et des revenus allemands passait à l'étranger pour aller entretenir les princes appartenant aux anciennes familles régnantes.

« Ne sommes-nous pas qualifiés pour exprimer nos vœux quand il s'agit d'aliéner une richesse aussi considérable au Hohenzollern qui sont les principaux responsables de la guerre? »

Mais il y a en Allemagne un parti conservateur si puissant et si fort qu'il y avait peu à espérer que le referendum se prononçât en faveur de l'expropriation.

Il fallait, pour cela, obtenir la moitié plus un du nombre des inscrits, c'est-à-dire environ 19.780.000 suffrages. Personne n'y comptait; d'ailleurs le populaire maréchal-président Hindenburg avait fait campagne contre l'expropriation et il avait menacé de démissionner plutôt que d'être obligé de promulguer une telle loi.

De son côté, la presse conservatrice avait donné le mot d'ordre: l'abstention en masse pour saboter les résultats du referendum. Avec une admirable discipline, les conservateurs ont observé ce mot d'ordre. De telle sorte que la thèse de l'expropriation n'a réuni qu'un maximum de 15 millions de suffrages.

Le gouvernement a gain de cause; Hindenburg aussi. Reste la question du drapeau à laquelle les monarchistes attachent presque autant d'importance.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

LES NOUVELLES

LA CRISE MINISTERIELLE

La semaine dernière, M. Raoul Péret donnait sa démission. M. Briand qui, d'abord, avait songé à lui chercher simplement un remplaçant et qui avait interpellé à la Chambre, avait obtenu une forte majorité, décidait de se retirer avec tous ses collaborateurs.

C'est à lui que le Président de la République faisait d'ailleurs appel pour constituer le nouveau Cabinet. Cabinet d'Union nationale, lui criait-on de différents côtés. Qu'il y crût ou non lui-même, il était bien obligé d'y renoncer par l'attitude des socialistes à qui leur congrès interdisait de participer au gouvernement, et par celle des radicaux-socialistes dont le petit Congrès, en dépit des efforts de M. Franklin-Bouillon, s'opposait à toute entente avec les vaincus du 11 mai.

Pour symboliser du moins la trêve des partis, M. Briand songeait alors à grouper les personnalités les plus représentatives, à commencer par le chef du Cartel des gauches, M. Poincaré et M. Herriot. Le premier se prêtait à la combinaison. Le second, après avoir différé sa réponse jusqu'à vendredi matin, fit connaître que son parti ne l'autorisait pas à entrer dans un cabinet dont il ne serait pas le chef.

M. Briand, dans ces conditions, n'avait plus qu'à renoncer à la mission

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)

Société Mutuelle d'Épargne et de Constructions

Gérée par la « Prevoyance de l'Ouest » Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 350.000 fr.

Contrats d'Épargne permettant

la Constitution

d'Une Dot

d'Un Capital

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans

Au 31 décembre 1924, plus de 45 millions de francs de souscriptions en cours. Plus de 500 maisons édifiées avec le concours financier de la Société.

Direction régionale: 6 rue André-Moinier, CLERMONT-FERRAND. — Tél.: 10-88. SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE PUY, 4, rue du Pont Saint-Barthélemy

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

l'Allemagne dépense des sommes considérables pour assurer une existence dorée aux membres des anciennes familles impériales. Aussi les partis de gauche ont-ils déposé au Reichstag une proposition de loi expropriant sans indemnité les princes allemands. L'accueil fait à cette proposition a été tel que le gouvernement a dû se contenter de l'amender, en y substituant un compromis aux termes duquel l'expropriation donnera lieu, comme dans le droit commun, au versement d'une indemnité.

Le barrage d'Eguzon

On vient d'inaugurer dans la Creuse le barrage et l'usine hydro-électrique d'Eguzon. C'est une œuvre grandiose; elle constitue le premier pas dans l'aménagement de l'énergie hydraulique du Massif Central dont la plus grande partie sera utilisée pour l'électrification des chemins de fer et l'alimentation en force motrice de la région parisienne.

En même temps, le gouvernement vient de déposer un projet de loi ayant pour objet de favoriser le développement de l'aménagement des forces hydrauliques. Ce projet vient à son heure.

Les sources d'énergie actuellement utilisables par l'industrie française se ramènent pratiquement à deux, lisons-nous dans l'exposé des motifs: la houille, extraite de nos mines ou importée, et les chutes d'eau.

Or, il résulte des statistiques les plus récentes que la puissance des usines hydrauliques existant en France est extrêmement inférieure à celle des usines thermiques. La puissance de celles-ci atteignait au premier janvier 1925, 2.953.550 kilowatts, tandis que la puissance des usines hydrauliques n'atteignait à la même date que 1.263.260 kilowatts, soit moins de la moitié du chiffre précédent.

Il y a donc un gros effort à faire, car il importe que notre déficit charbonnier puisse se réduire, tandis qu'il s'accroît. Avant la guerre, ce déficit augmentait régulièrement d'année en année, à mesure que l'industrie se développait. De six millions de tonnes en 1870, il passait à neuf millions en 1880, à onze millions en 1890, à quinze millions en 1900, à dix-huit millions en 1910, à vingt-trois millions en 1913.

Depuis la guerre, nous disposons, il est vrai, du charbon de la Sarre, mais la Lorraine, qui consomme neuf millions de tonnes de charbon par an et n'en produit que quatre millions, absorbe la plus grande partie du disponible de la Sarre.

En 1924, écrit M. de Monzie, ministre des Travaux publics, la reconstitution de nos houillères n'étant pas encore terminée,

FAITS DIVERS

L'express numéro 11 Paris-Tours-Bordeaux, qui part de la gare d'Or-

notre déficit a atteint une trentaine de millions de tonnes, dont dix millions ont été fournis au titre des réparations et vingt millions à titre commercial, entraînant une dépense de deux milliards et demi de francs.

En 1925, l'ensemble de nos importations de charbon a été ramené à vingt-trois millions de tonnes, soit au même chiffre qu'en 1913, par suite de l'achèvement à peu près total de la reconstitution de nos houillères.

C'est donc ce déficit, vingt-trois millions de tonnes, qu'il nous faudra combler chaque année par des importations ruineuses de charbon, tant que nous n'aurons pas remplacé dans toute la mesure du possible la houille noire par l'énergie hydraulique.

Les pouvoirs publics ont donc le devoir de ne rien négliger pour parvenir à ce résultat ; le recours à l'énergie hydraulique n'a pas pour seul avantage d'éviter les importations de charbon ; il contribuera aussi à l'enrichissement progressif du pays et cela de deux manières : d'abord par les taxes et redevances qui frappent l'énergie produite par les usines hydrauliques concédées, et ensuite par le fait que, précisément parce que ces usines sont concédées et doivent au bout d'un certain temps faire retour à l'Etat, leur construction équivaut à un enrichissement du patrimoine national.

Le projet de loi dont il s'agit a pour objet d'ouvrir, parmi les comptes spéciaux du Trésor, un compte intitulé : « Prêts aux entreprises d'aménagement des forces hydrauliques ».

Ce compte sera alimenté par le produit des redevances sur l'énergie livrée aux consommateurs par les entreprises de distribution d'énergie électrique, par l'intérêt des prêts antérieurement consentis et par les sommes provenant du remboursement de ces prêts.

Ce projet n'a qu'un inconvénient : il obligera le consommateur à payer plus cher sa dépense d'électricité.

INGENIEUR, 28 ans. plusieurs langues, cinq ans de pratique dans usine de produits chimiques, cherche situation analogue à Clermont ou région.

Se recommande aux amis d'A. F... (S'adresser au journal).

LA SEMAINE AGRICOLE

Le renchérissement des blés a été rapide et considérable. Le prix de 200 francs est partout dépassé, de telle sorte qu'il y a maintenant avantage à se fournir en blés exotiques, surtout si les Chambres votent définitivement le projet de loi tendant à suspendre provisoirement l'application du droit de douane en tout ou en partie.

Nos cultivateurs, prévenus par le déficit éventuel de la prochaine récolte et par le retard qu'elle subira fatalement ont augmenté largement leurs prix, la meunerie, dont les besoins sont grands, achète à n'importe quel prix.

Le fait est qu'à chaque discussion nouvelle du budget, de bons compères

leurs amorces pour les poissons de fritures : goujons, carons, ablettes et petit gardon. Le chevesne ne prend au hanneton, ou à la cerise, voire à la groseille. Le sang caillé est excellent pour le gros gardon et la vandoise ; la tanche et la perche se prennent au ver rouge ; cette dernière mord également bien au vif.

Tous les temps ne sont pas favorables à la pêche. Aujourd'hui, le poisson est affamé, il cherche sa nourriture de tous côtés, se jette sur l'appât et prend facilement l'ameçon. Le lendemain, s'il est survenu un changement atmosphérique, il semble avoir émigré.

Par les vents secs et froids du Nord, du Nord-Ouest, il se réfugie dans les trous, sous les troncs d'arbres, d'où il ne sort guère que la nuit. Si au contraire, le vent souffle du Sud, du Sud-Est ou du Sud-Ouest, que l'atmosphère soit lourde, chaude et orageuse, le poisson se promène anxieux, vient à la surface pour happer les insectes ; il mordra aussi facilement à l'appât.

Il est une indication que les pêcheurs consulteront toujours avec fruit, c'est le vol de l'hirondelle. Si elle vole très haut, la pêche sera mauvaise. Vole-t-elle très bas, rase-t-elle la surface de la rivière, c'est que les insectes dont elle se nourrit sont descendus à fleur d'eau, l'atmosphère est lourde, la pêche sera fructueuse.

En résumé, choisir un temps bas, lourd et chaud, c'est-à-dire par vent franchement du Sud ou légèrement incliné vers l'Ouest ou l'Est.

Et maintenant, allez, pêcheurs, mes frères la conscience tranquille.

P. O.

L'ÉTAT ET LA T. S. F.

La Téléphonie sans fil est une des inventions sur lesquelles l'Etat jette les regards les plus jaloux. L'Etat évidemment, se désolé que cette source de recette demeure aux mains des particuliers. Il cherche comment il pourrait bien s'y prendre pour s'en emparer et il est assez comique de le voir critiquer la T.S.F. privée comme les particuliers critiquent l'Etat entrepreneur des P.T.T.

Ces critiques existent d'ailleurs les parlementaires, toujours à l'affût de ce qu'ils croient être des réformes nécessaires.

L'un d'eux constate l'infériorité navrante de la T.S.F., invention française, qui ne dispose que de trois postes, tour Eiffel, Radio-Paris et Radio-Toulouse, alors que la Suisse en possède quatre, l'Espagne neuf, l'Angleterre dix-huit et l'Allemagne vingt.

Pourquoi cette infériorité ? Parce que la T.S.F. française n'a pas de statut, elle vit sous un régime précaire et sans être assurée du lendemain.

Le fait est qu'à chaque discussion nouvelle du budget, de bons compères

Le nouveau Ministère

Voici la composition du nouveau ministère :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	MM. Aristide BRIAND.
Finances et vice-présid. du Conseil	CAILLAUX.
Justice	Pierre LAVAL.
Intérieur	Jean DURAND.
Guerre	Général GUILLAUMAT.
Marine	Georges LEYGUES.
Instruction publique	NOGARO.
Commerce	CHAPSAL.
Travaux publics	Daniel VINCENT.
Agriculture	François BINET.
Pensions	Paul JOURDAIN.
Colonie	Léon PERRIER.
Travail	DURAFOUR.

Sous-Secrétaires d'État

Présidence du Conseil	... DANIELOU.
Finances	... DUBOIN, Budget.
	... PIETRI, Trésor.
Guerre	... Colonel PICOT.
Aéronautique	... LAURENT-EYNAC.
Enseignement technique et Beaux-Arts	... Pierre RAMEIL.
Marine marchande	... VALUDE.
Postes et Télégraphes	... ASTIER.
Régions libérées	... DUTREIL.
Haut commissaire à l'habitation	... LEVASSEUR.

émissions, tant au point de vue technique qu'au point de vue des programmes et sur les postes récepteurs qui seraient surveillés.

L'Office aurait un budget autonome ; les détenteurs d'appareils lui devraient une redevance annuelle de vingt francs... pour commencer ! Non compris les amendes et serait tenu, à cet effet, à déclarer au bureau de poste de leur domicile qu'ils possèdent un appareil et en décrivent les caractéristiques.

Comme on le voit, il s'agit pour l'Etat d'accaparer la T.S.F. sous prétexte de lui donner un statut pour assurer son développement.

Mais qu'a-t-il besoin d'accaparer pour cela l'industrie privée ? Qu'il donne l'exemple ! Il se plaint que la France manque de postes ? Qu'il organise la T.S.F. officielle si bon lui semble. C'est son droit. Mais est-ce une raison pour mettre insidieusement la main sur les entreprises privées ?

sous prétexte d'assurer leur développement en leur donnant un statut et la sécurité du lendemain ? Evidemment le prisonnier est à l'abri du lendemain. Mais peut-être aimerait-il mieux moins de sécurité et plus de liberté ?

P. N.

Les Feux de la Saint-Jean

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Juridiques et Fiscaux

« Nul n'est censé ignorer la loi ». Mais jamais les lois n'ont été aussi nombreuses ni aussi compliquées : sur les impôts surtout, sans parler du fond du droit.

Jamais non plus il n'a fallu défendre ses intérêts avec autant d'aplomb, contre l'Etat. Et sans vouloir plaider, pour pouvoir discuter et transiger utilement, ne faut-il pas être sûr de son droit ?

Le Soleil d'Auvergne veut être utile et rendre service à ceux qui se trouveraient embarrassés : Il organise pour eux un SERVICE DE RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FISCAUX, qui répondra à toutes les questions posées par les lecteurs et abonnés du journal : impôts, loyers, ou droit commun.

Il suffira d'écrire à l'Administration du Soleil d'Auvergne en joignant un timbre pour la réponse.

Que nos lecteurs n'aient pas peur de nous déranger ; notre Service est tout à leur disposition et ne demande qu'à leur être utile.

?

Combien d'Abonnés avez-vous fait ce mois-ci à notre Journal

LITHOGRAPHIE

TYPOGRAPHIE

Anciennement L. BALMET

LA PLUS BELLE PRÉSENTATION

Imprimerie JEAN VISSOUZE

25, Rue Gaultier-de-Biauzat

CLERMONT-FERRAND

LES MEILLEURS PRIX

FABRIQUE DE REGISTRES - ÉTIQUETTES EN COULEURS - IMPRIMÉS COMMERCIAUX - TABLEAUX - RÉCLAMES - CATALOGUES - BROCHURES

NOTRE PROPAGANDE

La nécessité de répandre le plus possible notre organe, afin de faire connaître et apprécier nos doctrines se fait de plus en plus urgente.

Déjà, nombreux sont ceux qui autour d'eux nous recrutent des abonnés. Afin de les encourager nous avons décidé de leur réserver les avantages suivants :

A toute personne qui nous fera parvenir le montant de 10 abonnements souscrits par des personnes de son entourage (y compris ou non le sien) nous enverrons :

UN MAGNIFIQUE STYLOGRAPHIE DE MARQUE

Système SAFETY, avec plume or 18 Carats, Valeur marchande : 40 fr.

Pour 5 Abonnements nous enverrons :

UN TRÈS BEAU PORTEFEUILLE EN CUIR

Enfin, 3 Abonnements donnent droit à :

UN CENT DE CARTES DE VISITE

ÉCONOMATS DU CENTRE

Alimentation & Approvisionnement

Produits de premier choix

Epicerie - Vins - Liqueurs

Mercerie - Bonneterie - Confection - Jouets, etc...

Les Ménagères soucieuses de faire des ÉCONOMIES font tous leurs achats aux ÉCONOMATS "Magasins rouges".

Plus de 660 Maisons de vente

INGENIEUR, 28 ans. plusieurs langues, cinq ans de pratique dans usine de produits chimiques, cherche situation analogue à Clermont ou région. Se recommande aux amis d'A. F... (S'adresser au journal).

LA SEMAINE AGRICOLE

Le renchérissement des blés a été rapide et considérable. Le prix de 200 francs est partout dépassé, de telle sorte qu'il y a maintenant avantage à se fournir en blés exotiques, surtout si les Chambres votent définitivement le projet de loi tendant à suspendre provisoirement l'application du droit de douane en tout ou en partie.

Nos cultivateurs, prévenus par le déficit éventuel de la prochaine récolte et par le retard qu'elle subira fatalement ont augmenté largement leurs prix, la meunerie, dont les besoins sont grands, achète à n'importe quel taux.

Aussi le prix des farines s'en ressent-il et, par conséquent, aussi le prix du pain qui vient d'être porté, pour Paris, à 2 fr. 30 le kilo alors qu'il était encore à 2 fr. 15.

Sur le marché viticole, la tendance demeure très ferme, devant le mauvais état du vignoble dans certaines régions.

L'arrachage des pommes de terre entravé par le mauvais temps reprend dans de meilleures conditions. Les pommes nouvelles se vendent, selon provenances et variétés, de 80 à 115 fr. le quintal.

La pêche à la ligne

Voici la pêche ouverte. Le frai sera terminé de bonne heure, cette année, aussi l'on doit faire de belles pêches. A la mi-juin, et même pendant tout le mois, point n'est besoin, pour prendre du poisson, de pêcher au large, ni dans les grands fonds. Au fond moyen, sablonneux, dans des eaux calmes, convient à merveille, surtout s'il y a des touffes à proximité.

Se rendre la veille à l'endroit d'avance choisi et ammorcer copieusement. Pendant la pêche, dès que les touches s'espacent, jeter d'heure en heure quelques boulettes de terre contenant des asticots. Pas d'autre recommandation particulière.

Les meilleurs résultats, quand le soleil est ardent, on les obtient le matin et le soir. Les heures chaudes sont plus propices pour la truite pêchée à la volée, et à la mouche artificielle; on la prend également au vif, ainsi que les anguilles. L'asticot et le petit ver rouge sont les meilleurs.

L'ÉTAT ET LA T. S. F.

La Téléphonie sans fil est une des inventions sur lesquelles l'Etat jette les regards les plus jaloux. L'Etat évidemment, se désolé que cette source de recette demeure aux mains des particuliers. Il cherche comment il pourrait bien s'y prendre pour s'en emparer et il est assez comique de le voir critiquer la T.S.F. privée comme les particuliers critiquent l'Etat entrepreneur des P.T.T.

Ces critiques excitent d'ailleurs les parlementaires, toujours à l'affût de ce qu'ils croient être des réformes nécessaires.

L'un d'eux constate l'infériorité navrante de la T.S.F., invention française, qui ne dispose que de trois postes, tour Eiffel, Radio-Paris et Radio-Toulouse, alors que la Suisse en possède quatre, l'Espagne neuf, l'Angleterre dix-huit et l'Allemagne vingt.

Pourquoi cette infériorité ? Parce que la T.S.F. française n'a pas de statut, elle vit sous un régime précaire et sans être assurée du lendemain.

Le fait est qu'à chaque discussion nouvelle du budget, de bons compères demandent l'établissement plus ou moins déguisé du monopole de la T.S.F. au profit de l'Etat. Comment voulez-vous que prospère une industrie aussi menacée ? Quelles initiatives voulez-vous qu'elle prenne ? Ne serait-il pas téméraire de sa part d'exposer de gros capitaux pour qu'un jour prochain l'Etat les lui raffe ?

Mais voilà bien où est le danger : On veut rassurer cette industrie en lui donnant un statut et le statut qu'on lui propose consiste à l'absorber dans les rouages de l'Etat, à l'annexer au ministère des P.T.T.

On créerait un Office national de télégraphie et de téléphonie sans fil, rattaché aux P.T.T., administré sous la surveillance d'un Conseil de douze membres qui devra donner son autorisation :

1° Pour la concession à des particuliers ou des sociétés particulières de lignes radio-télégraphiques et téléphoniques internationales ou des postes de radiodiffusion ;

2° Pour la création de nouvelles stations émettrices ;

3° Pour la suppression de stations émettrices ;

4° Pour tous marchés supérieurs à trente mille francs ;

Au sein de l'Office, il y aurait un autre Office, appelé Office national de radiodiffusion, ayant pour attribution la création en France d'un réseau complet de stations d'émissions radiotéléphoniques et la concession de ces stations à des particuliers ou sociétés par baux dont la durée ne devra pas dépasser dix ans.

On respecterait, pourtant, autant que possible, les situations acquises.

Cet Office de radiodiffusion aurait l'œil sur la longueur d'ondes et la puissance de chaque station, sur les

vingt francs... pour commencer ! Non compris les amendes et seraient tenus, à cet effet, à déclarer au bureau de poste de leur domicile qu'ils possèdent un appareil et en décrivent les caractéristiques.

Comme on le voit, il s'agit pour l'Etat d'accaparer la T.S.F. sous prétexte de lui donner un statut pour assurer son développement.

Mais qu'a-t-il besoin d'accaparer pour cela l'industrie privée ? Qu'il donne l'exemple ! Il se plaint que la France manque de postes ? Qu'il organise la T.S.F. officielle si bon lui semble. C'est son droit. Mais est-ce une raison pour mettre insidieusement la main sur les entreprises privées sous prétexte d'assurer leur développement en leur donnant un statut et la sécurité du lendemain ? Evidemment le prisonnier est à l'abri du lendemain. Mais peut-être aimerait-il mieux moins de sécurité et plus de liberté ?

P. N.

Les Feux de la Saint-Jean

Dans la nuit bleue et lumineuse du 24 juin, nous sommes montés sur la vieille colline de Chanturgue, afin de renouer nous aussi l'ancienne tradition des feux de la Saint-Jean. Fête de la lumière puisque c'est le moment où le jour est le plus long, la nuit la plus claire, fête du roi depuis cette année, puisque notre prince s'appelle Jean, ce qui nous permet de le fêter avec plus de pompe.

Dès dix heures du soir les fusées claires s'élevaient dans l'azur sombre. Il y en avait de rouges, de vertes, de bleues, qui éclataient en gerbe, retombaient en pluie d'étoiles, montaient en spirale, laissant une traînée de comète derrière elles.

Partout dans la plaine, sur les monts du Forez, sur les montagnes de la vallée de l'Allier brûlaient de gros feux les uns rougeâtres, les autres éblouissants.

La Fête du roi fut très belle cette année. Elle doit l'être encore plus l'an prochain, mesurant ainsi par son éclat les progrès que nous allons accomplir.

En attendant qu'elle soit plus belle encore, quand il n'y aura pas un village, pas une ville qui ne soit illuminé, où ne brûlent les feux de joie, pour fêter notre bon roi Jean III qui, glorieusement remonté à son poste refait la France.

R. B.

Si le topinambour tire le meilleur parti des terres pauvres, l'apport de matières fertilisantes et particulièrement de la potasse lui permet de donner des rendements beaucoup plus élevés.

Jamais non plus il n'a fallu défendre ses intérêts avec autant d'apreté, contre l'Etat. Et sans vouloir plaider, pour pouvoir discuter et transiger utilement, ne faut-il pas être sûr de son droit ?

Le Soleil d'Auvergne veut être utile et rendre service à ceux qui se trouveraient embarrassés. Il organise pour eux un SERVICE DE RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FISCAUX, qui répondra à toutes les questions posées par les lecteurs et abonnés du journal : impôts, loyers, ou droit commun.

Il suffira d'écrire à l'Administration du Soleil d'Auvergne en joignant un timbre pour la réponse.

Que nos lecteurs n'aient pas peur de nous déranger; notre Service est tout à leur disposition et ne demande qu'à leur être utile.

?

Combien d'Abonnés avez-vous fait ce mois-ci à notre Journal

?

FORCES SANTÉ VIGUEUR

avec le vin régénérateur au jus de viande Kola, Coca., ou l'Elixir Dumas au cacao nucléiné... pour faire connaître ces merveilleux produits un flacon est offert à la

PHARMACIE DUPUIS, 3, rue des Gras, Clermont-Fd



FIANÇAILLES BAGUES ET SOUVENIRS BLIN

bijoutier spécialiste
3 avenue des Etats-Unis, 39

Imprimerie du « SOLEIL D'AUVERGNE »
25, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand.

Le gérant: J. ROUSSET.

Pour 5 Abonnements nous enverrons :

UN TRÈS BEAU PORTEFEUILLE EN COIR

Enfin, 3 Abonnements donnent droit à :

UN CENT DE CARTES DE VISITE

ÉCONOMATS DU CENTRE

Alimentation & Approvisionnement

Produits de premier choix

Epicerie - Vins - Liqueurs

Mercerie - Bonneterie - Confection - Jouets, etc...

Les Ménagères soucieuses de faire des ECONOMIES font tous leurs achats aux ÉCONOMATS "Magasins rouges".

Plus de 660 Maisons de vente

G. DE TARRIEUX ASSURANCES

Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Auvergne, 10 Tél. 3-42

Consultations et Renseignements gratuits

IL FAUT LIRE : LA COOPERATION DES IDEES

Revue bimestrielle publiée par Georges Deherme à Aups (Var). Le numéro 1 fr. Abonnement 10 fr. par an.

Envoi d'un numéro spécimen à ceux de nos lecteurs qui en feront la demande directement à M. G. Deherme, à Aups (Var).

LA VIE

Revue bi-mensuelle dirigée par Marius-Ary Leblond, est la revue parisienne qui s'occupe le plus de l'Auvergne. Son programme essentiel est de faire valoir devant l'étranger les forces et beautés mal connues de nos provinces et de nos colonies. La collaboration est de premier ordre; l'abonnement d'un bon marché unique: 25 francs par an.

VIEUX RHUM MARTINIQUE GARANTI PUR GRAND ARÔME

RHUM NIÉRA

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS D'ÉPICERIE FINE.

ÉTABL. CHARDON, IMPORTATEURS
17, C/ CLERMONT-FERRAND A 2681

BELLE TABLE NOYER

(5 rallonges) pour hôtel ou restaur. (S'adresser au journal).

A VENDRE

"Le Soleil d'Auvergne"

25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND

Chèque Postal 665

Veillez trouver ci-inclus la somme de DIX FRANCS en mandat chèque (1)

Montant d'un abonnement d'un an au "SOLEIL D'AUVERGNE".

A dater du

Adresse:

Signature.

Biffer les mentions inutiles.

BULLETIN d'ABONNEMENT

(à découper et à retourner)